

Compte rendu du Conseil Municipal du 12 juillet 2021 à 20h

Présents : EYSSAUTIER Yann - DUPORTAIL Christine – LABOURY Jean-Claude – ELIET Claire - BETTON Caroline - BOUVET Tanguy - DESBOS Thierry - GBEULAZIDJE Marie-Christine - GUAY André - HUGUET Sonia – REYNAUD Jean-Luc

Excusés : CROUZET Vincent (pouvoir à LABOURY Jean-Claude) – CAILLET Carmen (pouvoir à DUPORTAIL Christine)

Absent : CHAUVIN Jean-Paul

Retard annoncé : GOUY Damien

Secrétaire de séance : ELIET Claire

1-PLAN DE RELANCE - CONTINUITÉ PEDAGOGIQUE - ECOLE PRIVEE

Mme ELIET prend la parole : Nous avons été sollicités par l'école privée dont le matériel informatique actuel est obsolète et qui souhaite profiter du plan de relance du gouvernement pour financer en partie l'acquisition de 2 ordinateurs, 2 tablettes et 1 vidéoprojecteur par classe pour les classes du cycle 2 et du cycle 3 ainsi que des ressources numériques, pour un montant total de 6182.20€ TTC. La subvention pourrait atteindre 70% des dépenses. Un 1^{er} dossier a été rempli en avril pour savoir si nous étions éligibles, ce qui a été acté début juillet. La subvention prévue est de 4309.54€ et donc le reste à charge de 1872.66€. Nous attendons la convention à signer pour les jours prochains.

M. le maire soumet cette convention au vote.

Vote : 13 Pour

2-ATTRIBUTION DES GARAGES CAMPANER

La commission voirie s'était penchée sur l'éventualité de vendre les garages plutôt que de les mettre en location. Finalement l'exécutif a décidé pour l'instant de les mettre en location, notamment parce que les compteurs sont communs aux 3 garages et que l'installation de compteurs individuels entraînerait un surcoût.

Mme DUPORTAIL prend la parole : Nous avons une liste des 16 personnes intéressées par la location d'un de ces garages, ayant fait une demande écrite à la mairie.

Les critères d'attribution proposés :

- 1/ Les personnes qui ont des besoins de stockage ou de garer un véhicule dans le cadre d'une activité professionnelle artisanale ou commerciale
- 2/ Habitants de la Grand Rue
- 3/ Ordre d'arrivée de la demande en mairie

Nous proposerons donc en 1^{er}, un garage à M. Bernard MERCIER (Artisan, habitant la Grand Rue), à M. Christophe CONSTANS (Activité commerciale sur St Félicien) et à M. Pierre VIAL (Habitant dans la Grand Rue).

Rappel des tarifs proposés : 2.50€ le m² soit :

- Garage n°1 : 24.28m² → 60.70€
- Garage n°2 : 26.50m² → 66.25€
- Garage n°3 : 29.84 → 74.60€

Il est proposé à Bernard MERCIER de choisir le garage qu'il souhaite, puis à Christophe CONSTANS, le dernier garage étant proposé à Pierre VIAL. Location à partir du 1^{er} septembre.

Vote : 13 pour

Arrivée de Damien GOUY

3-AIDE A L'INSTALLATION DE MEDECINS

2 jeunes médecins veulent s'engager dans la Maison de Santé de St Félicien de la même manière que Dr Thomas LARA. Nous ferions la même convention : 4000€ d'aide à l'installation avec un engagement de 2 ans sur St Félicien.

Dr Guillaume CLAUDE qui a bénéficié du logement de la MARPA pendant 2 à 3 mois lors de ses remplacements du Dr LARA et qui a apprécié le village et Dr Claire FUSELIER qui était médecin à l'hôpital.

M. REYNAUD dit qu'il serait bien que, comme le Dr GIRARD, les jeunes médecins s'engagent à intervenir à l'hôpital.

M. le maire rappelle que lors d'une réunion à l'hôpital le 15 juin, il a demandé à ce que les médecins de ville travaillent avec les futurs médecins de l'hôpital, afin de construire un projet de santé local, où les médecins de ville interviendraient à l'hôpital pour soulager les médecins hospitaliers et pour faire équipe. Cela permettrait de rendre attractif le poste de médecin hospitalier. « Nous ne souhaitons pas créer une Maison de Santé dynamique et laisser l'hôpital de côté. Le but étant que ces 2 structures complémentaires puissent évoluer et se développer. »

Dans les 2 années qui viennent, les jeunes médecins seront particulièrement occupés au montage des projets de santé pour la MSP, puis ils mettront en place ce projet de santé local MSP/hôpital.

Dès maintenant, ces nouveaux médecins se sont engagés à répondre aux besoins des infirmières de l'hôpital en cas d'urgence lors de leurs périodes de consultation.

Les médecins ont demandé à ce que les communes environnantes soient associées au projet. M. le maire a invité les 6 maires et leur adjoint santé de l'ancien canton ainsi que ceux de Lafarre et Lalouvesc afin de réfléchir à ce projet de MSP qui est un projet à l'échelle intercommunale. Voir ce qu'elles proposent d'apporter.

Vote : 14 pour

4-ECHANGE DE PORTIONS DE TERRAIN CHEMIN DE BILLAUD

M. LABOURY prend la parole : Il s'agit d'une régularisation : le chemin de Billaud avait été déplacé pour faciliter l'accès il y a une vingtaine d'année. Il avait été goudronné et le document d'arpentage n'avait jamais été fait. Il a été fait par le cabinet DMN de Tournon : déclassement de l'ancien chemin qui faisait le tour de la maison d'habitation de M. MISTLER et mise dans le domaine public de l'accès actuel (déjà entretenu et déneigé par la commune). Les frais de géomètre sont partagés entre la commune et M. MISTLER à 50% (474€ chacun) et les parcelles sont échangées.

Vote : 14 pour

M. REYNAUD demande où en est la procédure judiciaire concernant M. MISTLER. M. le maire répond qu'il n'y a pas eu d'autres informations pour l'instant concernant cette procédure impliquant la Préfecture et la Commune.

M. REYNAUD demande où en est la situation de Mr DENIS qui a une construction illégale depuis plusieurs années à Charencey. M. le maire répond que Mr CROUZET est en lien avec lui.

5-DEMANDES DE SUBVENTIONS

- **ASN : Ardèche Sport Nature** : Cette association très active demande des subventions, notamment pour les aider à mettre en place une activité gymnastique pour les enfants, dont la responsable est Christelle BANC. L'ASN a modifié ses statuts pour permettre aussi l'accueil des jeunes enfants et leur encadrement en proposant une formation.

Subventions 2019 : 300€ - Pas de subventions 2020 du fait du COVID

Proposition : 500€ pour l'élargissement des pratiques sportives

Vote : 14 Pour

- **Badminton - Les fous du volant** : Demande annuelle de subventions pour l'achat de matériel : filets, raquettes... Proposition : 200€

L'association n'a pas encaissé d'inscription cette année.

Vote : 14 Pour

- **Ecolocos** : Association très investis dans l'organisation de conférences et films, de stage d'auto construction de fours solaires, d'éoliennes..., de trocs de graines, dans la gestion des listes ecopartage et infopartage, dans le suivi de la Récuper'active de Colombier....

Demande de subvention de 300€

Vote : 14 Pour

6-DIA : vente maison DUFAUD Simone

Vente de la maison de Mme Dufaud (15 rue de l'Ardéchoise) par les héritiers : Mme Berthe MICHEL – 2 parcelles : 223 et 224 – au prix de 154 000€ à M. Christophe JUNIQUE.

Vote : 14 Pour - La Mairie n'exerce pas son droit de préemption.

7- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Demande de l'école publique pour prendre en charge le transport pour emmener les enfants à la piscine et pour participer à la prise en charge d'une classe découverte pour l'année prochaine. Un accord leur a été donné.
- M. le maire rappelle le soutien de la municipalité aux personnels de l'hôpital, une rencontre avec eux a eu lieu, en lien avec la direction et l'ARS pour trouver des solutions pour l'hôpital. L'ARS s'est engagé à recruter 400 médecins en France (dont St Félicien). Un médecin ayant un diplôme étranger habitant Pailharès, vient de valider ses EVC (Epreuves de Vérifications de Compétences) et pourra bientôt travailler pour l'hôpital de St Félicien avec un tuteur à distance (médecin de l'hôpital d'Annonay). On recherche activement un médecin qui serait tuteur sur place.
- M. REYNAUD a été interpellé par Virginie GAY pour le problème du vendredi : espace insuffisant pour entrer au cabinet les jours de marché.

M. le maire répond qu'en effet une lettre a été reçue matin et qu'il est prévu ce vendredi 16 juillet trouver une solution avec le placier et les forains.

- Mme HUGUET demande où nous en sommes pour l'ADMR. Elle a été informée par M. REYNAUD, ancien maire de St Victor, comme quoi il y aurait un souci avec l'ADMR.

M. le maire répond qu'il n'y a aucun souci avec l'ADMR, qu'il pensait rencontrer M. REYNAUD lors de l'assemblée générale de l'ADMR pour échanger avec lui, mais qu'il était absent. Il a pu dire aux responsables qu'ils seront associés au projet autour du couvent. La réflexion actuelle est une réflexion globale sur le site avec le CAUE pour l'avenir du couvent. Une lettre leur a été envoyée début mai pour les rassurer quant à l'utilisation des 3 places de parking, qui sont fondamentales pour eux. M. le maire a pris cet engagement.

- Mme HUGUET pose la question concernant la fermeture du foyer des jeunes et du CERA.

Mme BETTON explique qu'il y avait beaucoup de dysfonctionnements : alarme incendie, éclairage d'urgence, blocs de secours manquants, un extincteur manquant, emplacement des extincteurs sur les plans, ligne téléphonique ne fonctionnant plus, cahier d'entretien pas à jour, plan d'évacuation pas à jour, trop de matières inflammables, trop de stockage dans les zones d'évacuation.... Ensemble de choses qui a induit un avis défavorable à l'accueil du public entraînant fermeture suite à deux avis défavorables les précédentes. Les travaux ont été effectués : M. PEYRARD pour l'électricité, Orange pour la ligne téléphonique, René SOUTEYRA pour le reste, modification du code de la porte par Jean-Luc REYNAUD pour éviter les vols.

La commission de contrôle du 29 juin a donné un avis favorable à la réouverture au public. Par le passé, il y a eu plusieurs fermetures de ce site.